

# Appel de la 4ème Conférence internationale des activités sociales des travailleurs de l'énergie

Soumis par maubert

02-03-2006

Dernière mise à jour : 31-03-2008

Ci-après l'appel rédigé pendant la 4ème conférence et adopté par son assemblée le 26 février dernier à Athènes. Plusieurs millions de travailleurs à travers le monde exercent une activité professionnelle dans les secteurs de l'énergie. Chaque jour, ils contribuent par leur savoir-faire, leurs compétences et leur professionnalisme, à produire, transporter, distribuer l'énergie. Ils intègrent dans leurs activités le souci permanent d'assurer la continuité du service public et permettent aussi l'accès à l'énergie aux populations en difficulté. Depuis près de vingt ans maintenant, ils sont confrontés aux privatisations des entreprises, aux réorganisations qui n'apportent que suppression d'emplois, précarité, réduction des rémunérations et pensions de retraites et recul des droits sociaux et du droit du travail. L'énergie est source de création de richesses dont la répartition est totalement déséquilibrée. Une partie des richesses créées doit être distribuée aux travailleurs pour satisfaire entre autres leurs besoins sociaux. Tout en respectant et en appliquant les normes environnementales, l'énergie constitue une réponse aux besoins pour le développement économique, social et émancipateur des êtres humains. Les 192 états membres de l'ONU se sont engagés, en 2000, à réaliser d'ici 2015 les 8 objectifs du millénaire permettant de réduire la pauvreté dans le monde. Ces objectifs sont :

- réduire l'extrême pauvreté et la faim
- assurer l'éducation primaire pour tous
- promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
- réduire la mortalité infantile
- améliorer la santé maternelle
- combattre le VIH/ SIDA, le paludisme et d'autres maladies
- assurer un environnement durable
- mettre en place un partenariat mondial pour le développement

L'accès à l'énergie est indispensable pour atteindre ces objectifs. Les organisations syndicales et les travailleurs des secteurs de l'énergie, confrontés à la mondialisation libérale de l'énergie mènent des actions et des luttes importantes contre toutes les offensives à l'encontre des intérêts des populations, notamment les plus démunies et ceux des travailleurs de ces mêmes entreprises. Un nouveau rapport de forces est en train de se construire et les résistances s'intensifient sur tous les continents. Les pays en voie de développement sont très souvent étranglés par les dettes publiques. Celles-ci doivent être annulées. Un des moyens pour y parvenir pourrait être la réduction automatique de celle-ci en fonction des investissements réalisés dans le domaine de l'électrification. En même temps que la démarche revendicative porte sur l'emploi, les salaires, les droits sociaux, la revendication pour des activités sociales est un impératif. En effet, seul le travail est créateur de richesses. Il est un moyen de vie et d'épanouissement des individus et facteur essentiel de lien social. Ainsi il nous faut exiger le financement des activités sociales par les entreprises, quelle que soit la forme de financement. Les Activités Sociales constituent une source d'émancipation autour des activités culturelles, sportives, de formation, de santé et de prévention. Elles ne peuvent être construites que sur des valeurs de solidarité, de justice, de dignité et du droit à la différence. Les entreprises doivent donc intégrer cette exigence nécessaire pour les travailleurs et leurs familles, et utile pour les entreprises elles-mêmes. Ces dispositions doivent être mises en oeuvre notamment pour tous les travailleurs de l'énergie. La construction, le contenu et la gestion des activités sociales sont de la seule responsabilité des salariés et retraités et de leurs organisations représentatives. L'élaboration et le financement des activités sociales à l'échelle de groupes internationaux n'ont pas de précédent, les participants à cette rencontre ont la volonté d'engager une démarche novatrice et offensive pour obtenir leur prise en compte. En conséquence, la conférence internationale soutient chaque organisation représentative dont la démarche, avec les travailleurs, vise à ouvrir des négociations sur les activités sociales avec les représentants des entreprises. Nous nous fixons pour objectif de participer aux échanges entre les peuples. Nous favoriserons des initiatives novatrices permettant d'atteindre ce but. Athènes, le 26 février 2006